

## PODCAST FRENCH TO GO

Saison 2 - Episode 100

### N'oublions pas nos droits

Alors, cette semaine, il y a eu un vote historique sur l'avortement en France. Et le 8 mars, c'était la journée internationale des droits de la femme. Une coïncidence ? Certainement pas. Mais tout d'abord, ne vous inquiétez pas, je ne vais pas changer mes habitudes. Non, je ne vais pas parler de politique dans cet épisode. Mais quand même, ça fait beaucoup de choses sur les droits des femmes en une semaine. Vous ne trouvez pas ?

Alors évidemment, je parle comme si vous m'écoutez forcément le 10 mars 2024, le jour où cet épisode est mis en ligne. Mais en fait, peut-être que vous écoutez cet épisode en avril 2024, en septembre 2025, en janvier 2028 ? Bref, l'actualité de la semaine ne vous dit rien. Ça ne vous parle pas. Alors je vais vous raconter en gros, je vais vous donner les grands titres.

Ta ta ta... Le 4 mars 2024, il y a eu un vote historique en France. Un vote qui s'est passé à Versailles. Ce n'est pas très important pour notre petite histoire, mais, entre nous, ça fait joli, Versailles, non ? C'est prestigieux, c'est grandiose, c'est royal. C'est l'endroit idéal pour voter une loi historique, la loi du siècle. Mais... je m'égarer. (Alors, "s'égarer", ça veut dire se perdre, mais ici, "je m'égarer", ça veut dire que je commence à parler de détails, de choses qui ne sont pas vraiment importantes pour notre histoire). Donc, je reprends.

Le 4 mars 2024, en France, la loi sur l'IVG a été inscrite dans la constitution. Qu'est-ce que ça veut dire ? Alors, d'abord, je vous explique ce que "IVG" veut dire : c'est un sigle, ça veut dire que ce sont les initiales, donc les premières lettres de trois mots, et ces initiales, ces 3 lettres, forment un mot : IVG. I pour Interruption (arrêter quelque chose). V pour Volontaire (on VEUT arrêter quelque chose). G pour Grossesse (quand une femme est enceinte, attend un bébé). Donc l'IVG c'est l'avortement, c'est quand une femme décide de ne pas garder l'enfant qu'elle porte, d'arrêter sa grossesse.

En France, l'IVG est légal depuis 1975, grâce à une femme remarquable, qui s'appelle Simone Veil. On parle d'ailleurs de la loi Veil. Mais alors, si les femmes en France peuvent se faire avorter, si les femmes en France peuvent avoir un avortement depuis 1975, si elles le veulent, quand elles le veulent (enfin... jusqu'à 14 semaines de grossesse), sans même devoir justifier leur choix, et même si elles sont mineures, ça veut dire même si elles ont moins de 18 ans, et cela même sans l'autorisation de leurs parents... Vous l'avez compris, l'avortement est vraiment libre en France. Mais donc... Si cette loi existe depuis 1975, pourquoi est-ce que c'est important de l'inscrire dans la Constitution ? Pourquoi est-ce que c'est important de l'ajouter à la Constitution ? Parce que, comme ça, elle devient une loi fondamentale, et pas une simple loi. Quelle est la différence ? Elle ne pourra pas être modifiée. Avant, il était possible de la modifier, de la changer. Aujourd'hui, non.

J'ai expliqué au début de cet épisode que je ne voulais pas parler de politique. C'est vrai. Mais cette introduction, cette longue introduction était importante, pour les auditeurs qui écoutent ce podcast bien après le mois de mars 2024, mais aussi pour vous, qui m'écoutez aujourd'hui. Quelques jours après ce vote historique. Parce qu'en fait, c'est ce vote qui m'a fait réfléchir à ce que je vais vous dire maintenant.

Vous voyez, je suis née en France et je fais partie d'une génération très chanceuse. Ça veut dire une génération avec beaucoup de chance. Pourquoi ? Parce que j'ai grandi dans un pays où tout est facile, où tout est permis, où tout est autorisé (enfin, pas tout... évidemment). Pour moi, aujourd'hui, le droit à l'avortement - donc l'IVG - est logique, je dirais même naturel. J'ai toujours vécu dans cette situation. J'ai grandi dans cette situation. Toute



ma vie, j'ai eu ce droit, et je l'ai encore. Pourtant, les femmes n'ont pas toutes ce droit. Dans beaucoup de pays, encore aujourd'hui, l'avortement n'est pas légal. Il n'est pas autorisé. Et certains pays font même marche arrière. Alors, "faire marche arrière", ça veut dire que c'était légal avant, et ça ne l'est plus aujourd'hui. Ce n'est plus légal aujourd'hui. Un nouveau gouvernement a modifié la loi, ou a supprimé cette loi.

C'est étrange de réaliser, de comprendre, que dans certains pays, on avait, avant, certains droits qu'on n'a plus aujourd'hui, parce que le gouvernement a changé, parce que les hommes politiques au pouvoir ont décidé de changer ça. J'ai souvent pensé, naïvement, que le monde avançait, allait de l'avant, s'améliorait, devenait meilleur. Je découvre - enfin, ça fait déjà longtemps que j'ai découvert ça, malheureusement... Je découvre que le monde recule parfois. "Reculer", ça veut dire marcher en arrière, dans le sens opposé. Le monde fait marche arrière, retourne parfois dans le passé. C'est triste, c'est même effrayant. Ça fait très peur.

Dans la série "La servante écarlate" - c'est comme ça que le titre "The Handmaid's Tale" a été traduit en français, il y a un épisode qui m'a fait beaucoup réfléchir. Cette série est une fiction, ce n'est pas une histoire vraie, et même si toutes les scènes horribles de Gilead sont incroyables, on sait que ce n'est pas la vérité. Mais il y a un épisode qui, pour moi, est encore plus horrible. C'est un épisode sur la vie de June avant. June, c'est l'héroïne de la série. Elle vit aux Etats-Unis, dans un monde tout à fait moderne, comme aujourd'hui. Dans cet épisode, on voit comment les droits des femmes sont peu à peu supprimés, comment on interdit petit à petit des choses aux femmes. "Peu à peu", "petit à petit", c'est ce qui est important ici. Pourquoi ? Parce que ce sont de petites choses au départ. Chaque fois, on modifie un droit, doucement, sans faire de vagues, sans provocation. Une petite chose, une chose anodine. Anodin ou anodine, ça veut dire sans danger. Chaque fois, c'est une petite chose, qui n'est pas vraiment grave, qui n'est pas très importante. Alors les gens ne se révoltent pas, ou pas beaucoup. Ils laissent faire. Tout se passe lentement. Mais un autre changement apparaît, et encore un autre, et encore un autre. Et un jour, on se retrouve dans la réalité de Gilead. Dans une vie où les femmes n'ont aucun droit.

Si on y réfléchit bien, vous et moi, on a beaucoup de chances. Enfin, je dis "on" pour dire "nous" mais je ne sais pas depuis quel pays vous m'écoutez donc je ne sais pas si vous avez les mêmes droits que moi. Moi, aujourd'hui, je peux le dire haut et fort : je suis libre. Ça paraît bizarre de le dire mais je peux avoir un compte bancaire à mon nom, je peux travailler où je veux, je peux aller à l'école, je peux faire des études à l'université, je peux aller où je veux et quand je veux, je peux voter, je peux être élue - ça veut dire qu'on peut voter pour moi. Je peux me marier avec qui je veux, et je peux même décider de ne pas me marier et d'avoir des enfants. Je peux choisir de ne pas faire d'enfant. Quand on grandit dans une société comme celle-là, dans une société qui permet tout ça, on a tendance à oublier que ce n'était pas le cas avant.

Personnellement, j'ai tendance à oublier qu'en France, les femmes peuvent voter seulement depuis 1944 ! Oui oui, vous avez bien entendu : 1944 ! Et les femmes mariées peuvent travailler, ouvrir un compte bancaire et signer des chèques sans l'autorisation de leur mari depuis 1965 seulement ! Oui oui, vous avez bien entendu : 1965 ! Pour moi, travailler, ouvrir un compte bancaire, acheter ce que je veux, quand je veux, c'est tellement naturel ! Et pourtant, pour les femmes avant moi, pour la génération de mes parents et grands-parents, ce n'était pas du tout le cas !

Dans la vie, on ne pense pas assez souvent à ce qu'on a, à la liberté qu'on a, à la chance qu'on a. Il suffit de réfléchir un peu à la vie des femmes, et des hommes, dans d'autres pays du monde, pour comprendre qu'on a de la chance. Beaucoup de chance. Oui, vous et moi, on ne pense pas assez souvent à toutes nos libertés - ces mêmes libertés qui n'existent pas dans d'autres pays. On ne pense pas assez souvent à nos droits - ces mêmes droits qui

n'existent pas dans d'autres pays. À quelques centaines ou milliers de kilomètres de chez moi vit une femme qui n'a aucune liberté, aucun droit.

Je vais peut-être vous paraître un peu philosophique aujourd'hui. Mais je pense que ce vote historique - l'inscription de l'IVG dans la Constitution - est là pour nous faire comprendre que tout n'est pas acquis. Ça veut dire que rien n'est définitif. Tout peut changer. Tout peut être changé. Quelqu'un peut décider un jour ou l'autre de nous enlever quelque chose qui est tout à fait naturel pour nous aujourd'hui.

Alors je vous propose aujourd'hui de réfléchir à tout ce qui rend notre vie facile, agréable, possible. Je vous propose de penser aux droits que nous avons aujourd'hui grâce aux personnes qui se sont battues pour cela il y a des dizaines d'années. Je vous propose de regarder rapidement en arrière, dans le passé, pour voir toutes les avancées, pour voir tout le chemin qu'on a fait depuis 50 ans, depuis 100 ans. Pour voir tout ce qui a changé, en mieux, tout ce qui s'est amélioré. Et maintenant, regardez en avant, regardez le futur. Et espérons que ces droits seront toujours là dans 50 ans, dans 100 ans.

*The French to Go Podcast is produced by French Carte - Delphine Woda / [www.frenchcarte.com](http://www.frenchcarte.com), frenchcarte@gmail.com - Sound : <http://www.freesound.org/people/klankbeeld/>*



*Creative Commons Attribution – NonCommercial NoDerivatives 4.0 International License*